

## CIP DE MONTPELLIER : MODE D'EMPLOI !

Le Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises - CIP de Montpellier consiste à faire connaître les dispositifs prévus par la loi pour prévenir ou traiter les difficultés des entreprises.

Les CIP sont des associations composées de professionnels bénévoles, sensibles aux problèmes économiques que peuvent rencontrer les entreprises ; soucieux d'aider les chefs d'entreprise et de leur faire prendre conscience de ce que l'anticipation des difficultés est le meilleur moyen de sauver les entreprises et désireux de faire connaître les outils de prévention offerts par la loi.

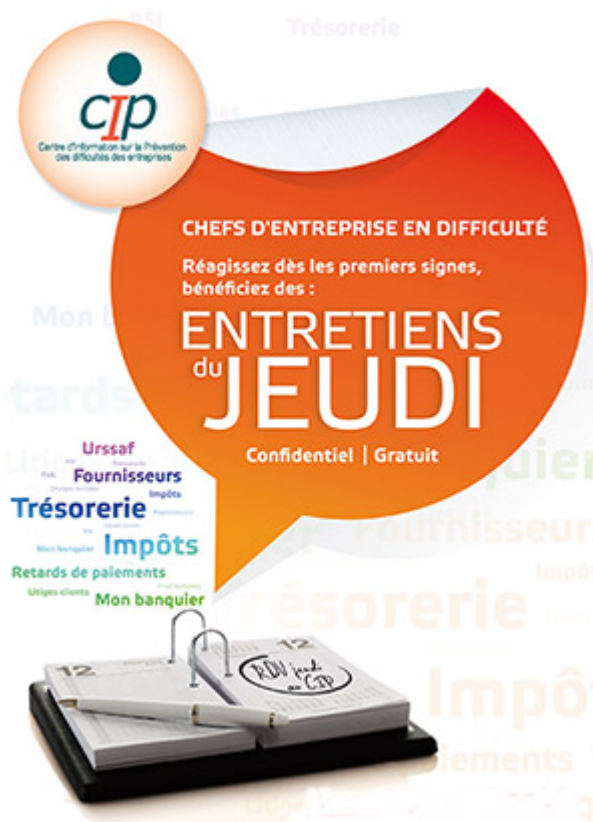


[Téléchargez la présentation des CIP : rôle et actions en matière de prévention des difficultés des entreprises \(.pdf - 795.31 Ko\)](#)



[Téléchargez le guide - Entrepreneurs, ne restez pas seuls face à vos difficultés \(.pdf - 3.67 Mo\)](#)

### Le CIP de Montpellier regroupe :



La CCI Hérault

- Le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Montpellier
- L'Ordre des Avocats du Barreau de Montpellier
- L'association des juges et anciens juges du Tribunal de Commerce de Montpellier

L'accent est mis sur la Prévention car l'expérience montre que plus les difficultés sont traitées en amont, meilleures sont les chances de les dépasser.

Les mesures de prévention peuvent être utilisées dès l'apparition des premiers signes de difficultés : par exemple, perte d'un marché important, défaillance d'un client, problèmes sociaux, problèmes avec les banquiers, retards de paiement, perte du crédit fournisseur ou lorsque la trésorerie devient trop tendue.

Il existe des outils permettant de résoudre les difficultés survenues ou à venir : il faut les utiliser.

Les membres des CIP connaissent ce type de difficultés et les moyens de les résoudre en raison de leur personnalité, de leur parcours professionnel et de la conjugaison de leurs talents.

Les conseillers CCI sont à votre disposition et se mobilisent pour vous aider à examiner la nature et l'importance des difficultés que vous rencontrez.

## **Prenez RENDEZ-VOUS avec votre CIP de Montpellier**

### **Les entretiens du jeudi - confidentiel & gratuit**

vous faites face à des retards de paiement, une baisse de chiffre d'affaires ou la perte d'un client important ? Les difficultés financières font partie de la vie quotidienne des entreprises.

Pourtant, ces difficultés peuvent souvent mener une entreprise à sa perte, si elles sont niées ou mal anticipées par son dirigeant. Ne laissez pas le doute s'installer. Réagissez dès les premiers signaux et profitez des informations mises à votre disposition par votre CIP.

L'existence et l'avenir de votre entreprise en dépendent. Alors n'attendez pas !

#### **Des professionnels vous écoutent bénévolement lors des "Entretiens du Jeudi"**

- un expert-comptable / commissaire aux comptes,
- un avocat,
- un ancien juge de Tribunal de Commerce.

**Contact : Françoise SACO** - Tél. 04 99 515 200 - [f.saco@herault.cci.fr](mailto:f.saco@herault.cci.fr)